

L'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit pour les communes de 3 500 habitants et plus, que le maire présente au conseil municipal dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Orientations budgétaires 2018 :

Le budget 2018 a été élaboré dans un contexte financier toujours contraint, après 4 années de diminution des dotations de l'Etat.

La Municipalité dans un souci de bonne gestion de l'argent public a choisi de redéfinir les priorités politiques et d'affecter des moyens sur la vie quotidienne des Grands-Mottois et les investissements durables sans augmenter les taux d'imposition communaux.

Pour y parvenir, 3 leviers ont été actionnés, la diminution des dépenses de fonctionnement, l'augmentation des produits des services et du domaine et grâce à l'épargne dégagée, l'investissement durable pour anticiper l'avenir.

La conduite de réunions de dialogue de gestion avec les élus, les directeurs de pôles et les chefs de service a mis en évidence par politique publique les marges de manœuvre. L'enjeu principal demeure la stabilité des taux d'imposition des taxes directes locales.

Les efforts budgétaires ainsi réalisés, permettent de dégager l'épargne nécessaire au financement de l'investissement dont la rénovation du front de mer, investissement majeur du mandat.

Impact des contraintes budgétaires :

Les décisions de l'Etat impactent d'une part les recettes avec les baisses des dotations mais aussi les dépenses avec l'augmentation du fonds de péréquation des recettes communales et intercommunales (FPIC).

Evaluation de la DGF 2018-2020 :

	DGF 2014	DGF 2015	DGF 2016	DGF 2017	DGF 2018	DGF 2019	DGF 2020
population permanente:	8 612	8 630	8 624	8 787			
résidences secondaires:	15 228	14 926	14 999	15 027			
population DGF	23 840	23 556	23 623	23 814	23 814	23 814	23 814
dotation de base	2 528 034 €						
dotation de superficie	3 410 €						
Complément de garantie	2 045 331 €						
dotation forfaitaire 2014 retraitée		4 385 284 €	3 800 267 €	3 200 587 €	2 899 797 €	2 789 797 €	2 679 797 €
part dynamique de la population		-30 079 €	7 098 €	20 252 €			
écrêtement péréquation		-68 353 €	-114 008 €	-76 238 €	-110 000 €	-110 000 €	-110 000 €
DGF avant effort	4 576 775 €	4 286 852 €	3 693 357 €	3 144 601 €	2 789 797 €	2 679 797 €	2 569 797 €
contribution de la commune au redressement des finances publiques	-194 774 €	-486 585 €	-492 770 €	-244 804 €			
TOTAL DGF	4 382 001 €	3 800 267 €	3 200 587 €	2 899 797 €	2 789 797 €	2 679 797 €	2 569 797 €

Entre 2014 et 2017, les dotations de l'Etat ont diminué de 1 676 978€.

La DGF est stable en 2018. On estime un écrêtement pour la péréquation de 110 000€, qui se poursuivrait jusqu'en 2020.

* Le fonds de péréquation des recettes communales et intercommunales (FPIC) est stabilisé en 2018.

La ville de La Grande Motte a contribué à ce fonds :

2012 : 23 980€

2013 : 87 909€

2014 : 177 640€

2015 : 253 060€

2016 : 395 161€

2017 : 482 609€

Prévision 2018 : 490 000€

Section Fonctionnement :

Hypothèses d'évolution des recettes :

Taxes foncières et d'habitation : Le produit issu des rôles généraux de 2017 s'élève à 12 901 980€. Il est inférieur de 18 848€ aux prévisions du budget primitif 2017 et de 44 473€ au produit attendu mentionné dans l'état de notification des taux d'imposition de mars 2017.

La loi de Finances pour 2018 met en place progressivement, en trois ans et sous condition de ressources, un dégrèvement de la taxe d'habitation due sur la résidence principale (30% en 2018, 65% en 2019 et 100% en 2020). Le mécanisme du dégrèvement garantit la compensation intégrale des recettes des communes. L'évolution des valeurs locatives sera prise en compte au fil des années pour le calcul du dégrèvement mais les taux et abattements resteront ceux de 2017.

La prévision pour 2018 est calculée à partir du produit issu des rôles généraux de 2017 majoré de 0.7%. La loi de Finances pour 2017 prévoyait qu'à compter du 1^{er} janvier 2018, la mise à jour périodique forfaitaire des valeurs locatives foncières serait désormais liée au dernier taux d'inflation annuelle totale constaté au mois de novembre. L'évolution du taux d'inflation annuel constaté en novembre 2017 est de 1.2%. Notre prévision de progression est donc prudente.

Attribution de compensation versée par l'Agglomération du Pays de l'Or :

En 2018, elle est évaluée à 1 645 950€, en diminution de 40 000€ suite au prochain transfert de l'adhésion au syndicat du Vidourle.

Prélèvement sur les produits des jeux :

L'hypothèse de recettes pour 2018 est de 3 400 000€ en progression de 100 000€.

Le produit réalisé en 2017 s'élève à 3 611 000€. Celui de 2016 était de 3 481 553€.

Taxe additionnelle aux droits de mutation :

L'hypothèse de recettes pour 2018 est de 1 300 000€ identique à la prévision du BP 2017.

Le produit réalisé en 2017 s'élève à 1 854 000€. Celui de 2016 était de 1 475 785€.

Dotation forfaitaire :

L'hypothèse de recettes pour 2018 est de 2 789 800€ en diminution de 36 779€. La prévision du BP 2017 était de 2 826 579€.

Recettes issues de la tarification :

-L'hypothèse de recettes pour les concessions de plage pour 2018 est de 812 000€ en progression de 140 000€. Le total des nouvelles concessions de plages attribuées pour la période 2018 à 2023 s'élève à 962 000€. Toutefois par prudence, nous prévoyons une recette de 812 000€.

-L'hypothèse de recettes pour le stationnement payant pour 2018 est de 1 260 000€, en progression de 530 000€ par rapport au BP 2017.

Le produit réalisé en 2017 s'élève à 852 000€. Le périmètre du stationnement payant est élargi à la Motte du Couchant. La nouvelle recette du forfait post stationnement est estimée à 300 000€.

-L'hypothèse de recettes pour les terrasses commerciales, les marchés et autres autorisations d'occupation temporaire du domaine public communal retenue pour 2018 est de 892 000€ en diminution de 142 000€. Une exonération des terrasses du front de mer est envisagée pour 2018.

Globalement, le total des recettes de fonctionnement prévues pour 2018 est en augmentation de 700 000€ par rapport aux recettes prévues au BP 2017 soit 2.60% de progression.

L'objectif donné pour le BP 2018 est de dégager une épargne brute qui couvre le remboursement du capital de l'annuité de dette et finance une partie des investissements.

La recherche d'épargne en fonctionnement a été menée tant au niveau des recettes que des dépenses.

Hypothèses d'évolution des dépenses :

Pour la quatrième année consécutive, un travail important a été conduit dans les différents services municipaux pour identifier des économies sur les dépenses de fonctionnement 2018.

Toutes les politiques publiques ont été analysées et toutes les directions proposent des économies.

Ces économies n'affecteront pas certains secteurs jugés prioritaires tels que la propreté urbaine, la sécurité, les bâtiments communaux, l'environnement et le scolaire qui disposeront de moyens supplémentaires.

Des dépenses nouvelles mais non récurrentes sont prévues pour l'anniversaire des 50 ans de la ville, le schéma de développement numérique, une étude pour le règlement local de publicité.

Le budget d'études pour le projet Ville Port progresse de 200 000€.

Globalement, nous envisageons une augmentation des dépenses de 320 000€ environ soit 1.24%.

Pour y parvenir, nous avons conduit une politique volontariste et rigoureuse en matière des ressources humaines en ne remplaçant pas tous les départs à la retraite et en ne renouvelant pas tous les contrats. Ainsi, malgré toutes les charges contraintes les charges de personnel sont stables.

L'épargne dégagée sur le fonctionnement permet de financer en partie les investissements 2018.

Section Investissement :

L'enveloppe d'investissement 2018 s'élève à environ 4 900 000€ dont 1 100 000€ pour le remboursement du capital de l'annuité de la dette et 3 800 000€ pour des dépenses d'équipement.

Une enveloppe de 700 000€ est allouée pour les bâtiments publics dont 300 000€ pour le scolaire et 100 000€ pour la façade de l'Hôtel de Ville.

Une enveloppe de 1 900 000€ est allouée à la voirie pour entre autres des travaux allée des Courlis et allée des Aigrettes.

Un budget de 300 000€ est inscrit pour l'acquisition de nouveaux horodateurs pour la Motte du Couchant.

Un budget de 150 000€ est prévu pour la mise en œuvre du schéma de développement numérique.


Financement des investissements :

Les dépenses d'investissement seront financées par le FCTVA estimé à 320 000€ et par les recettes affectées à l'investissement telles que le produit des amendes de police et la taxe d'aménagement.

Un crédit sera inscrit pour les cessions de 3 terrains (ex station Total, ex terrain camping CAF, terrains autour de l'ex Casino).

Le solde sera équilibré par l'inscription d'un emprunt. La réalité du besoin sera fonction des résultats de l'exercice 2017 et de ses modalités d'affectation, fonction également du besoin effectif d'emprunt lié aux modalités de l'exécution budgétaire 2018.

Engagement pluriannuel envisagé :

Envoyé en préfecture le 08/02/2018
Reçu en préfecture le 08/02/2018
Affiché le 
ID : 034-213403447-20180201-DELIB557010218-DE

Le coût total de l'opération « réaménagement du front de mer » est estimé à

10 047 000€ pour la période 2018 à 2022.

2018 : 317 000 €

2019 : 968 000 €

2020 : 4 540 000 €

2021 : 2 900 000 €

2022 : 1 322 000 €

Structure de la dette – ensemble des budgets (annexe 2):

Capital restant dû au 31.12.2016 : 19 427 885€

Capital restant dû au 31.12.2017 : 17 847 326€

Audit de la dette réalisé au 31 août 2017 par la société Finance Active, spécialiste de la dette du secteur public local :

La dette de la ville La Grande Motte est composée de 34 emprunts pour un capital restant dû au 31/08/2017 de 18 865 658€ pour les 4 budgets. Le taux moyen payé à cette même date est de 2.66% pour une durée résiduelle de 14 ans et 6 mois. L'encours est réparti entre un Budget principal et trois Budgets annexes (Port de Plaisance, Equipements sportifs et Palais des Congrès).

La dette de la collectivité est composée à 67% d'emprunts à taux fixe et de 33% d'emprunts à taux variable.

Au regard de la Charte de bonne Conduite, 100% de l'encours est classé 1A.

La ville dispose ainsi d'un risque plus faible que les collectivités de strate équivalente qui disposent de 94% d'emprunts 1A et 6% de produits à risque.

BUDGET EQUIPEMENTS SPORTIFS ET PARKINGS PAYANTS

Ce budget annexe comprend les activités Golf, Voile et Aviron dans le cadre de délégation de services publics et celle du Parking payant du Grand Travers car elles sont assujetties à la TVA et donc ne figurent pas dans le budget principal.

Fonctionnement :

Pour ce budget de l'ordre de 2 100 000€, nous prévoyons une diminution des dépenses de 50 000€. La participation de la ville à la DSP voile diminue de 50 000€.

Nous prévoyons des recettes en progression de 40 000€.

En conséquence, la subvention d'équilibre versée par le budget principal diminuera d'environ 90 000€.

Envoyé en préfecture le 08/02/2018

Reçu en préfecture le 08/02/2018

Affiché le 08/02/2018

ID : 034-213403447-20180201-DELIB557010218-DE

Investissement:

Les dépenses d'équipement sont évaluées à 100 000€ pour embellir et rénover les installations des terrains du golf.

Les investissements sont financés par la dotation aux amortissements.

BUDGET PALAIS DES CONGRES

Ce budget n'enregistre que les opérations concernant le bâtiment.

La gestion de l'activité Palais des Congrès a été confiée à l'Office du Tourisme.

Fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement sont estimées globalement à 140 000€.

En recettes, le montant du loyer est fixé à 45 000€.

Le budget principal participe à l'équilibre de ce budget à hauteur de 90 000€ environ.

Investissement :

Les dépenses d'équipement sont évaluées à 300 000€ pour des travaux d'accessibilité du palais des congrès et l'amélioration des équipements.

Un emprunt d'équilibre sera inscrit en complément du disponible de la dotation aux amortissements pour financer les nouveaux investissements.

BUDGET PORTS DE PLAISANCE

Principes

Ce budget intègre la gestion du Port de plaisance en mer et de « Port GREGAU » sur l'étang du Ponant.

Il est élaboré selon l'instruction comptable M4 des services publics à caractère industriel et commercial, et donc soumis à l'obligation d'équilibre par les redevances des usagers et soumis à l'IS et autres taxes annexes.

Cette proposition 2018 prend en considération la revalorisation des prestations portuaires de 0.8% correspondant à l'érosion monétaire et après le gel de ces mêmes tarifs et prestations depuis quatre années.

Egalement prévu au compte 012 le recrutement d'un coordinateur technique et d'un agent de la vigie jour (Bosco) ainsi que le budget concernant la revalorisation indiciaire des agents portuaires.

En investissement, au-delà d'un programme dit de fond (amarrages, pontons, ...) l'inscription au compte 20 des études pré opérationnelles pour le projet Ville Port.

Ce débat d'orientation budgétaire a été présenté lors des conseils d'exploitation et portuaire des 14 et 16 Novembre 2017.

Le budget d'exploitation 2018 prend en compte en DEPENSES : 4 219 880 €HT 0.15% (BP17/BP18)

011 / Les dépenses générales en légère hausse

Surveillance des digues, des fosses de l'avant port et une Inspection et Diagnostic des palplanches des quais et leur protection cathodique.

Audit des tarifs portuaires

Les indexations des couts de maintenance et assurance

Prestations interne

012 / Charges personnels prenant en compte la mise en place du RIFSEEP et le recrutement d'un coordinateur technique et d'un agent de la vigie (Bosco).

65 / Autres charges de gestions courantes les ANV suite échange avec la perception

66 / Charges financières en baisse suite autofinancement des investissements 2017

67 / Charges exceptionnelles avec les flux des remboursements plan d'eau (croisières et vente)

68 / Pas de dotations aux provisions

69 / IS prévisions pour acomptes 2018

042 / La dotation aux amortissements en évolution à 1 120 000 € suite à l'intégration des derniers programmes d'investissements

Le budget d'exploitation 2018 prend en compte en RECETTES : 4 219 880 €HT 0.15% (BP17/BP18)

-Application de 0.8% d'érosion monétaire sur les tarifs plan d'eau et prestations portuaire (gel des tarifs depuis 4ans)

-La prise en compte de 100% (année N) des recettes occupations annuelles ajustées hors mouvements plan d'eau. (Vente, changement de catégorie ... aléatoire)

-Le même niveau de recettes autres prestations vu la conjoncture commerciale tendue et le coté aléatoire de ces produits (escales, levage ...)

- La prise en compte du CICE
- Les occupations de terre-pleins indexées à l'indice TP02

Le budget d'investissement 2018 prend en compte en DEPENSES:

DEPENSES Investissement – 1 284 703.00 €

- La prise en compte du capital de la dette
 - Les opérations d'ordre et de transfert comme les subventions en cours (intégration de la subvention Région Occitanie engin de levage multicoques – 45 000€)
- Attente de la subvention fond de réserve parlementaire de 10 000€ à percevoir en 2018 pour les travaux de la Capitainerie du Port.

Les propositions nouvelles d'investissement :

- Compte 20 – 614 915.00 €
Etudes Pré opérationnelles Projet Ville Port
- Compte 21 – 346 000.00€
Les pontons et accessoires
Campagne Amarrage 2018
Sécurité - Vidéo protection Quai P Harrys et Pompidou
Remplacement Barrières de parking
Achat nouveau Goupil
Tapis de mise à l'eau - Parking Ouest
Equipements bâtiments du port (Document Unique 2017)
Informatique - Tablettes de pointage - relais Radio
- Compte 23 – 50 000 €
Travaux de réhabilitation de la capitainerie du Port

Le budget d'investissement 2018 prend en compte en RECETTES :

RECETTES Investissement – 1 284 703.00€

- 040 – Amortissement 1 120 000 €
- 13 - Subvention - En attente dossier 0.00€
- 16 – Emprunt d'équilibre - 164 703.00€

A noter que les études du Projet Ville Port font état de demandes de subvention déposées auprès de la Région Occitanie ainsi qu'auprès du FNADT à hauteur de 70%.

Annexes

Annexe 1 : éléments financiers du Ministère des Finances 2016

-Commune de LA GRANDE MOTTE

Annexe 2 : synthèse mensuelle de la dette au 31/12/2017

GRANDE-MOTTE (LA) - Hérault

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 8 624 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 5 000 à 10 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX					
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	Ratios de structure	Moyenne de la strate
26 170	3 035	1 164	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	en % des produits	
12 999	1 507	471	dont : Impôts Locaux	49,67	40,46
4 579	531	88	Autres impôts et taxes	17,50	7,58
3 386	393	157	Dotation globale de fonctionnement	12,94	13,47
22 419	2 600	1 033	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	en % des charges	
9 993	1 159	525	dont : Charges de personnel	44,57	50,83
7 961	923	244	Achats et charges externes	35,51	23,59
433	50	52	Charges financières	1,93	5,07
1 721	200	33	Contingents	7,68	3,23
600	70	68	Subventions versées	2,68	6,59
3 751	435	131	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
6 875	797	433	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	en % des ressources	
0	0	85	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	19,67
360	42	57	Subventions reçues	5,23	13,22
746	86	37	FCTVA	10,84	8,46
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
6 310	732	428	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	en % des emplois	
2 826	328	265	dont : Dépenses d'équipement	44,79	61,84
1 182	137	95	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	18,73	22,18
0	0	18	Charges à répartir	0,00	4,12
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
-565	-66	-5	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C		
-5	-1	0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
-570	-66	-4	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		
4 321	501	135	Résultat d'ensemble = R - E		

Source DGFIP

1 / 3

GRANDE-MOTTE (LA) - Hérault

Exercice 2016

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 8 624 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 5 000 à 10 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

			AUTOFINANCEMENT	en % des prod. de fonct.	
4148	481	201	Excédent brut de fonctionnement	15,85	17,31
4230	491	179	Capacité d'autofinancement = CAF	16,17	15,39
3048	353	84	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	11,65	7,23
			ENDETTEMENT	en % des prod. de fonct.	
13727	1592	843	Encours total de la dette au 31 décembre N	52,45	72,39
13727	1592	818	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	52,45	70,32
1547	179	123	Annuité de la dette	5,91	10,59
4313	500	288	FONDS DE ROULEMENT		

Source DGFIP

2 / 3

GRANDE-MOTTE (LA) - Hérault

Exercice 2016

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 8 624 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 5 000 à 10 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE						
Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations						
Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
55 064	6 385	1 331	Taxe d'habitation (y compris THLV)	2 960	343	98
37 325	4 328	1 239	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	1
18	2	15	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale						
Produits des impôts locaux			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)	
7 131	827	199	Taxe d'habitation (y compris THLV)	12,95	14,98	
5 710	662	261	Taxe foncière sur les propriétés bâties	15,30	21,07	
28	3	8	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	151,68	56,15	
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00	
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00	
Les produits des impôts de répartition						
Produits des impôts de répartition			Taxe			
0	0	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-	
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-	
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-	

Source DGFIP

3 / 3

VILLE DE LA GRANDE MOTTE

1 Tableau de bord

Elements de synthèse	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016	Variation
Votre dette globale est de :	17 847 325.94 €	19 427 884.85 €	↓
Son taux moyen hors swap s'élève à :	* 2.61 %	2.64 %	→
Sa durée résiduelle moyenne est de :	14.54 ans	15.07 ans	↓
Sa durée de vie moyenne est de :	8.12 ans	8.44 ans	↓

Vous avez 25 produit(s) et 2 contrat(s) revolving réparti(s) auprès de 6 établissement(s) prêteur(s).

Budget	CRD	Taux Moyen avec dérivés	Durée résiduelle (années)	Durée de vie moyenne (années)	Nombre de lignes
Budget Principal	12 538 218.26 €	* 2,30 %	14 ans	8 ans	20
Budget Port de Plaisance	3 256 648.79 €	3,04 %	15 ans	8 ans	8
Budget Equip sportifs	1 947 697.14 €	3,84 %	16 ans	9 ans	3
Budget Palais des Congrès	104 761.75 €	3,53 %	3 ans	2 ans	1

2 Actualité du mois

Les marchés financiers de taux au 31/12/2017

Index	Taux(var/mens)	Variation
Eonia	-0,35	↓
T4M	-0,34	→
TAM	-0,36	→

Journal des offres des 2 derniers mois

Taux variable

National	Minimum	Maximum	Moyenne
15 A	0,18%	1,08%	0,49%
20 A	0,22%	1,20%	0,52%
Ville de 5 000 à 10 000 hab			
15 A	0,36%	1,08%	0,56%
20 A	0,53%	0,53%	0,53%

Taux fixe

National	Minimum	Maximum	Moyenne
----------	---------	---------	---------

National	Minimum	Maximum	Moyenne
15 A	0,95%	1,04%	1,00%
20 A	1,00%	1,15%	1,07%
Ville de 5 000 à 10 000 hab			
15 A	1,20%	1,39%	1,29%
20 A	1,41%	1,79%	1,55%

Envoyé en préfecture le 08/02/2018
 Reçu en préfecture le 08/02/2018
 Affiché le
 ID : 034-213403447-20180201-DELIB557010218-DE

Ligne de trésorerie

National	Minimum	Maximum	Moyenne
Mensuelle ex/360	0,30%	0,79%	0,46%
Ville de 5 000 à 10 000 hab			
Mensuelle ex/360	0,49%	0,49%	0,49%

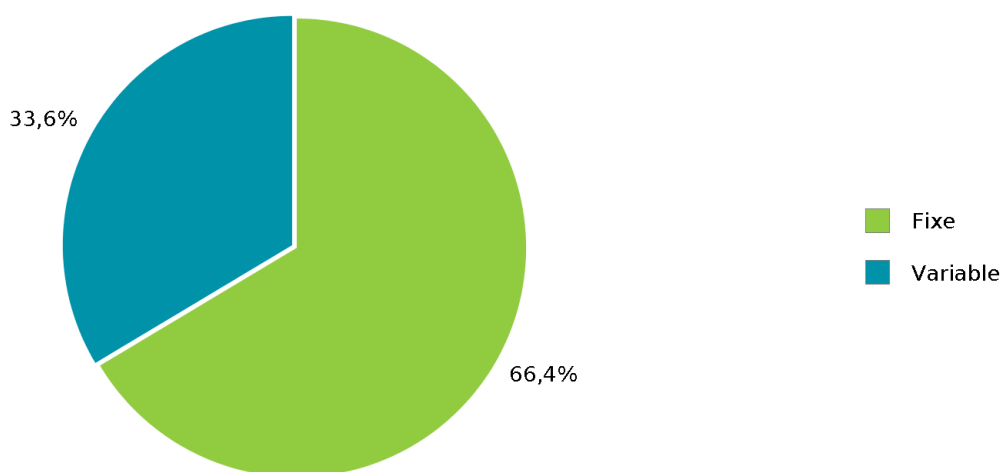
Assistances du mois

Publication	Préavis	Objet
● 05/12/2017		Synthèse mensuelle de novembre 2017

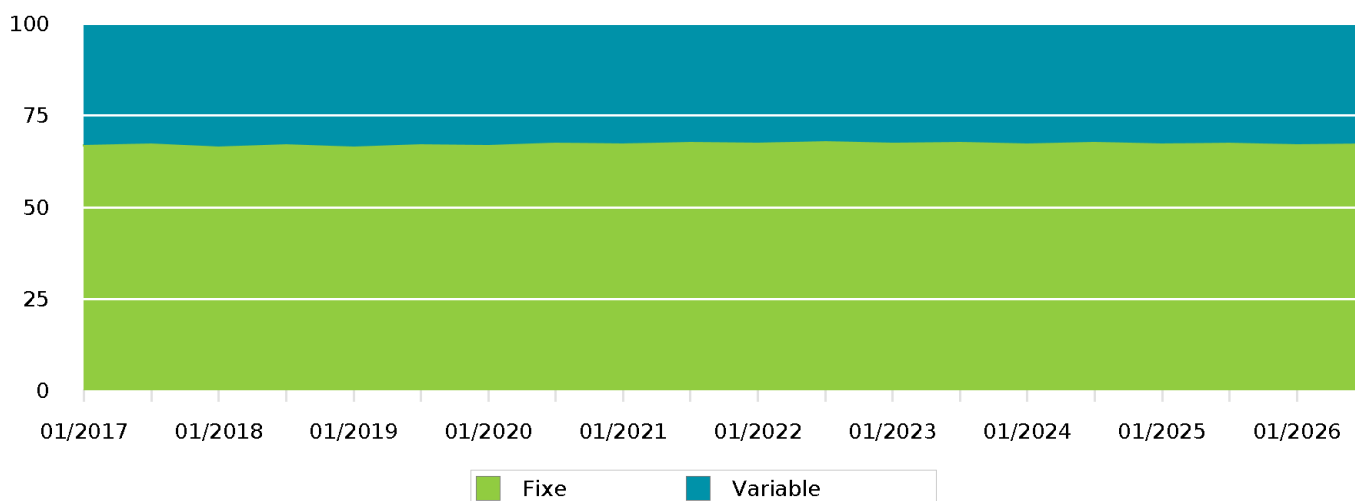
3 Les caractéristiques de votre dette

3.1 Dette par type de risque (avec dérivés)

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	11 853 224.15 €	66,41 %	3,73 %
Variable	5 994 101.79 €	33,59 %	0,40 %
Ensemble des risques	17 847 325.94 €	100,00 %	2,61 %

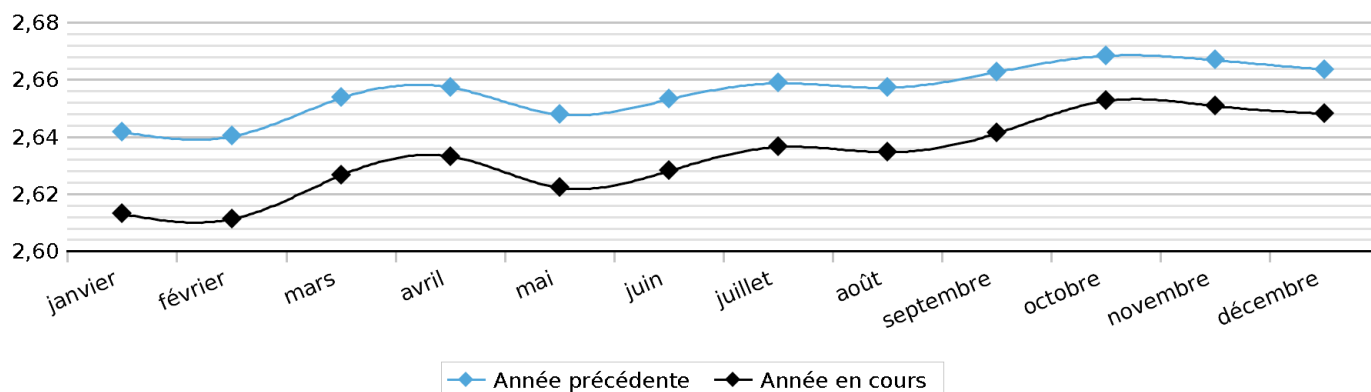


Evolution du risque de taux hors swap



© Finance Active

Evolution annuelle du taux moyen (en %)

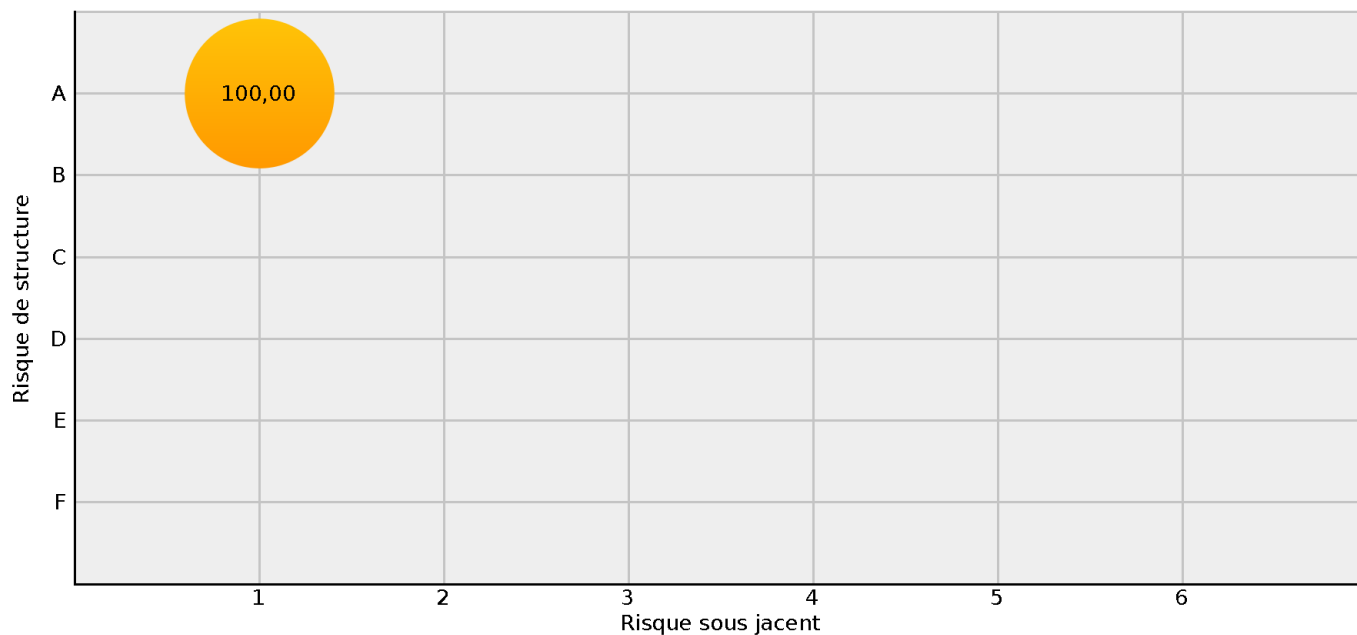


© Finance Active

3.2 Dette selon la charte de bonne conduite

Risque faible

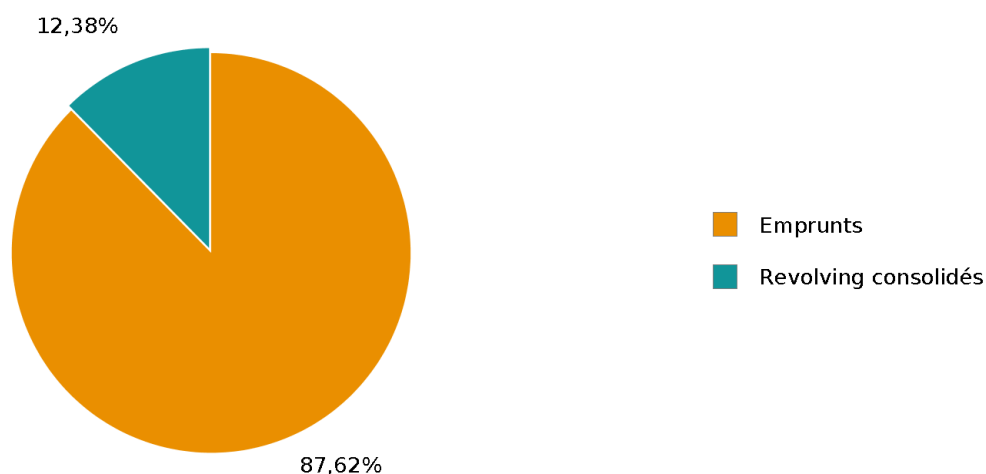
Taille de la bulle = % du CRD



Risque élevé
 © Finance Active

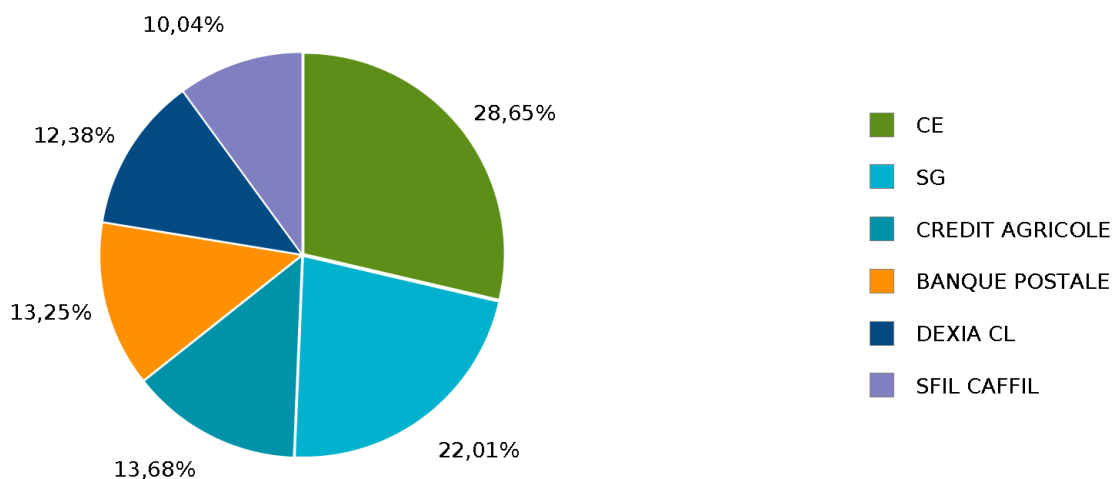
3.3 Dette par nature

	Nombre de lignes	Capital Restant Dû	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Emprunts	25	15 637 833.79 €	2,37 %
Revolving non consolidés	2	0.00 €	0,00 %
Revolving consolidés		2 209 492.15 €	4,29 %
Dette	27	17 847 325.94 €	2,61 %
Revolving disponibles		1 494 832.22 €	
Dette + disponible		19 342 158.16 €	



© Finance Active

3.4 Dette par prêteur



© Finance Active

3.5 Suivi budgétaire : échéances connues et estimées du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Amortissement	Intérêts	Total	Type
Janvier	36 506.01 €	14 821.10 €	51 327.11 €	●
Février	49 710.77 €	23 609.76 €	73 320.53 €	●
Mars	144 804.09 €	15 992.97 €	160 797.06 €	●
Avril	36 638.87 €	14 606.08 €	51 244.95 €	●
Mai	129 160.43 €	68 182.49 €	197 342.92 €	●
Juin	78 453.21 €	15 783.98 €	94 237.19 €	●
Juillet	36 772.99 €	14 427.43 €	51 200.42 €	●
Août	50 180.82 €	23 008.71 €	73 189.53 €	●
Septembre	78 772.58 €	15 609.76 €	94 382.34 €	●
Octobre	36 908.38 €	14 251.44 €	51 159.82 €	●
Novembre	50 419.18 €	22 727.43 €	73 146.61 €	●
Décembre	852 231.58 €	262 995.72 €	1 115 227.30 €	●
	1 580 558.91 €	506 016.87 €	2 086 575.78 €	

Concernant les intérêts, la répartition entre connus et estimés est la suivante

Type	Intérêts	Répartition
Total des intérêts	506 016.87 €	100,00%
Intérêts connus	506 016.87 €	100,00%
Intérêts estimés		0,00%

Intérêts estimés : 562 450.00 €

Comparaison avec votre budget

Total		100,00%	506 016.87 €
Budget		111,15%	562 450.00 €
Ecart favorable		11,15%	56 433.13 €

Annexes

Definition des indexations

Taux fixes : emprunts (en euros) pour lesquels le taux payé sera fixe jusqu'à leur extinction.

Taux variables : emprunts indexés sur un taux variable de la zone euro (Euribor, Eonia et ses dérivés, taux européens).

Ce document est préparé par l'équipe Consultants de Finance Active. Il contient des informations et analyses propres à Finance Active, établies à l'intention exclusive de ses destinataires : à ce titre toute divulgation, utilisation, diffusion ou reproduction (totale ou partielle) du document ou des informations qu'il contient doit être préalablement autorisée par Finance Active. Les informations contenues et les opinions exprimées qui en découlent, ne sauraient engager la responsabilité de leurs auteurs ou de Finance Active.

Finance Active ne fournit aucune prestation en matière juridique. Il vous appartient de confronter les informations et les éventuelles recommandations fournies par Finance Active avec vos propres analyses, ou celles de tiers, et de vérifier qu'elles sont adaptées à vos besoins. Finance Active ne saurait encourir de responsabilité au titre de l'usage qui pourrait être fait des informations ou conseils contenus dans ce document. Nous vous recommandons dans tous les cas d'avoir recours à un conseiller juridique avant de conclure une transaction financière importante.